

Le dernier conseil municipal s'est tenu le 16 mars afin de voter le budget primitif de 2015 ainsi que le compte de gestion et le compte administratif pour l'année écoulée.

Nous sommes parvenus en 2014 à dégager un excédent sur le budget de fonctionnement de 75 668 euros. Ces bons résultats, dans un contexte de baisse des dotations de fonctionnement, doivent être soulignés. Ils ne peuvent s'expliquer que par une politique rigoureuse, la volonté constante de trouver les solutions les plus économiques pour réaliser nos projets, la recherche et l'utilisation optimale des subventions et l'investissement du personnel communal. Ainsi, de façon méthodique, nous pouvons poursuivre la modernisation de notre village en respectant nos promesses.

Nous mesurons bien la nécessité de tenir compte d'un contexte difficile. Si nous regardons la situation de notre village sur le site du ministère des impôts, nous constatons qu'en 2013 (revenus de 2012) la commune comptait 666 foyers fiscaux dont 439 étaient imposables sur le revenu, soit près de deux foyers sur trois.

Comme nous vous l'avions annoncé, la mise en œuvre des activités péri-éducatives, dans le cadre du réaménagement du temps scolaire, entraîne des frais importants. Pour pouvoir y faire face, nous avons donc été amenés à augmenter d'un point la taxe locale d'habitation. Celle-ci passe de 8,58 % à 9,58 %. Ce taux n'avait pas évolué depuis de nombreuses années. Il reste particulièrement faible si nous le comparons à celui des communes des environs (plus du double dans certaines localités voisines).

Pour 2015 notre souci reste le même : veiller à ne pas engager de dépenses inutiles pour ne pas alourdir les impôts locaux et conserver des marges de manœuvre pour les réalisations à venir. Nous savons que ceci correspond à vos attentes. Le taux d'endettement de Saché est faible.

Les employés municipaux ont terminé l'aménagement d'une nouvelle salle de classe permettant d'accueillir une classe entière. Celle-ci est prête pour la prochaine rentrée scolaire. Les combles des bâtiments communaux vont être isolés avec de la laine de verre. Ceci devrait permettre de réaliser des économies d'énergie appréciables. Ici encore nous avons saisi une opportunité pour bénéficier d'aides financières. Enfin nous allons étudier prochainement un projet d'extension de la mairie de manière à ce que vous puissiez disposer d'une salle de mariage située au rez de chaussée. Un architecte nous communiquera prochainement ses propositions. Nous ferons en sorte que ces locaux soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons encore bien d'autres idées. Nous continuerons à vous tenir informés régulièrement.

Le Conseil Municipal



Soirée Fado
avec AKOMA

MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Le 7 mai, Représentation de fin du stage "**Théâtre et Musique**", Salle Honoré de Balzac, à 19 h, entrée gratuite, tous publics.

Le 8 mai, Cérémonie de Commémoration de la Victoire 1945, à 11 h au cimetière.

Le 23 mai, Théâtre "**Voyage en Absurdie**" et "**Blitz**", par la 8^{ème} Compagnie, Salle Honoré de Balzac, à 20h30, participation au chapeau.

Le 21 juin, Fête de la Musique avec les groupes **No Copyright** et **Jambon Beurre**, Place Calder.

MAIRIE DE SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

mairie.sache@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi - Jeudi	9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Mardi - Vendredi	9 h 00 - 12 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 00

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire, le lundi ou sur rendez-vous
Les Adjointes et les Conseillers Municipaux, sur rendez-vous
Le Conseiller Général, le samedi 9 h - 10 h - Communauté Communes - Azay

Deux élèves de l'école de Saché en finales régionale et nationale au concours de Scrabble

L'Education nationale et la Fédération française des clubs de Scrabble ont organisé un concours de Scrabble ouvert à toutes les écoles à partir du CE2. A l'école Yves Ellouet, les élèves de Madame Anne Colin (CM1/CM2) et de Madame Karine Gardeau (CE2/CM1) ont participé aux premières épreuves sur papier après s'être entraînés en classe.

Les jeunes ayant obtenu les meilleurs scores ont concouru lors de la finale départementale qui eut lieu à Fondettes. Elisa Perdaems (CM2) et Léa Millet (CE2) étaient parmi les finalistes.

Elles participèrent ensuite à la finale régionale à Salbris (41). Classée troisième sur trente dans sa catégorie, Elisa participera à la finale nationale à Paris en juin prochain.

Ces résultats illustrent bien la qualité de l'enseignement et le dynamisme de l'équipe enseignante de Saché.

Bravo à tous ceux qui ont participé !

Nous tenons à féliciter tout particulièrement Elisa et Léa pour leur très beau parcours.

Bien sûr, nous ne manquerons pas de soutenir Elisa lors de la finale nationale.



LE CONSEIL A VOTÉ

Choix du maître d'œuvre pour l'agrandissement de la Mairie.

Adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations pris en application du droit des sols par la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau.

Titularisation d'un agent communal.

Renouvellement du stage de théâtre pour les enfants.

Organisation d'une soirée théâtrale avec la 8^{ème} Compagnie.

Choix du groupe de musique No Copyright pour la fête de la musique 2015.

Définition des objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et des modalités de concertation.

Choix de l'entreprise ISOLA Sud Ouest pour l'isolation des combles des bâtiments communaux pour un montant de 6 084,72 €, avec des subventions à percevoir de 3 802,93 €.

Reconduction du partenariat avec le Théâtre de l'Ante pour un montant de 620 €.

Signature de la convention avec Fourrière Animale 37 pour la récupération des animaux errant sur le territoire de la commune.

Approbation du budget primitif pour l'exercice 2015 qui s'équilibre à :
978 392,67 € pour la section de fonctionnement,
522 940,02 € pour la section d'investissement.

Choix de la société SEDI pour le feu d'artifice du 14 juillet pour un montant de 2 400 € TTC.

RAPPEL

DU CIVISME ET DE LA
COURTOISIE
RESPECTONS LES VOISINS !

**Brûlages interdits
toute l'année**

Nuisances sonores de jardinage
et de bricolage tolérées

Jours ouvrables

8h30 - 12h00

14h30 - 19h30

Samedis

9h00 - 12h00

15h00 - 19h00

Dimanches et jours fériés

10h00 - 12h00

Les beaux jours venus, les familles occupent les terrasses, les jardins, le bord des piscines, parfois tard le soir. Il est demandé à tous, aux parents en particulier, de faire en sorte que les nuisances sonores restent limitées.

Pour une vie plus agréable
pour tous à Saché,
respectons-nous les uns les autres !

ATELIER CALDER

Visite d'atelier du sculpteur Francisco Tropa Vendredi 22 et le samedi 23 mai de 15h à 19h

Depuis le mois de mars, l'Atelier Calder accueille en résidence le sculpteur Francisco Tropa, qui vit et travaille à Lisbonne. Cet artiste élabore des installations complexes, associant différentes matières : sculptures, peintures, dessins. Son travail se réfère également à la science, à la littérature ou à l'histoire de l'Art, créant un univers singulier et poétique. A Saché, il a réalisé une nouvelle série d'œuvres en métal et en bois qui clôturent un projet débuté depuis plusieurs années. Les nouvelles sculptures produites à Saché seront mises en mouvement et accompagnées d'une série de dessins. Francisco Tropa a représenté le Portugal à la Biennale de Venise en 2011.

Actuellement il expose aux Moulins de Paillard à Ponce sur le Loir (72). A l'issue de sa résidence, il exposera au Musée régional d'art contemporain de Sérignan du 28 juin au 30 août 2015, les œuvres produites à Saché.

Francisco Tropa accueillera les enfants de l'école de Saché au mois de mai.

Les deux sculptures d'Alexander Calder, "Feuille d'arbre" et "Le Chien en Trois couleurs " sont toujours visibles à l'Atelier Calder. Cette visite d'atelier peut-être l'occasion de les découvrir ...

Renseignements : 02 47 45 29 29, www.atelier-calder.com ou residence@atelier-calder.com



RÉUNION

Une réunion consacrée aux "fossés" est prévue le **11 mai à 19h à la mairie**. Elle a pour but d'élaborer le programme de travaux concernant l'ensemble des fossés de la commune. Chacun peut y assister pour nous aider dans cette démarche. Les agriculteurs de Saché sont invités à y participer.

CAF TOURAINE

Depuis le 26 mars 2015, la C.A.F. Touraine assure un accueil sur rendez-vous via un visio-guichet.

Cet accueil se déroule à Cheillé les **2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 14h à 16h** dans les locaux du Relais des Services Publics du Ridellois, situé à l'adresse suivante : **20 bis rue de Chinon - 37190 Cheillé**

Ce visio-guichet s'inscrit dans une démarche d'amélioration et de maintien du service public de la branche Famille de la Sécurité Sociale dans le Département d'Indre et Loire. Ce dispositif constitue un moyen d'offrir des services de proximité à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau.

La C.A.F. propose à ses allocataires d'entrer en communication en direct, **sur rendez-vous**, avec un conseiller.

L'allocataire pourra :

- Actualiser son dossier en direct,
- Obtenir des informations,
- Adresser ou recevoir en temps réel les formulaires de demande de prestations et les attestations de paiement,
- Demander un rendez-vous avec un travailleur social C.A.F.

DES TRAVAUX À ENTREPRENDRE ?

(Clôture, ravalement, piscine, toiture, etc.)

Renseignez-vous en mairie pour connaître les formalités nécessaires avant de mettre en œuvre leur réalisation.



Départ en retraite de
Bernard Rolland



25 Avril

Buffet dansant, Salle Honoré de Balzac, à partir de 12h - Amis de la Vallée du Lys

26 Avril

Concours de pêche, Etang de Maurux, à partir de 8h - Les Pêcheurs de Maurux

1er Mai

Concours de pétanque, Etang de Maurux, à partir de 12h - Association des Parents d'Elèves

Du 4 au 7 Mai

Stage de Théâtre et Musique pour les enfants, Salle Honoré de Balzac - Richard Petitsigne pour la Compagnie Troll

7 Mai

Représentation à la suite du stage "Théâtre et Musique", Salle Honoré de Balzac, à 19 h, entrée gratuite, tous publics - Commune et Compagnie Troll

8 Mai

Commémoration de la Victoire 1945 à partir de 11h au cimetière
Banquet, Salle Honoré de Balzac, à 12h - Anciens Combattants d'Afrique du Nord

14 Mai

Thé dansant, Salle Honoré de Balzac, à partir de 14h30 - Anciens Combattants d'Afrique du Nord

23 Mai

Théâtre "Voyage en Absurdie", textes de Raymond Devos et Roland Dubillard, "Blitz", texte de Richard Petitsigne, mise en scène Richard Petitsigne pour la 8^{ème} Compagnie, Salle Honoré de Balzac, à 20h30, participation au chapeau - Commune et 8^{ème} Compagnie

30 et 31 Mai

Fête de la Moto, Etang de Maurux, restauration et buvette - Saché Anim'

Samedi : Balade à moto, Place Calder, départ à 15h

Concert Rock gratuit, Etang de Maurux, à 19h00, avec les groupes Big Yaz Explosion, Cartoon Cat, Les Feux du Brésil

Feu d'artifice offert par la municipalité

Dimanche : Brocante vide-grenier

Balade à cyclomoteur, Etang de Maurux, départ à 9h30

Tremplin Rock, à 14h

Présentation modélisme nautique, exposition motos anciennes, circuit mini-motos, balade à poneys

19 Juin

Assemblée générale, Salle Honoré de Balzac - Association Sportive de la Vallée du Lys

20 Juin

Journée des Moulins : "Écoutons les moulins chanter", chants de mariners et chants autour de l'eau - Paroles de Grands Chemins

21 Juin

Fête de la Musique avec les groupes No Copyright et Jambon Beurre, Place Calder - Commune et Saché Anim'

26 Juin

Fête de l'Ecole, spectacle des enfants, kermesse, restauration, à partir de 18h45 - Ecole Yves Elléouet et Association des Parents d'Elèves

28 Juin

Rallye Cyclo, Place Calder, départ à 9h00, pique-nique à l'arrivée à l'Etang de Maurux - Bibliothèque

Château et Musée de Saché

16 et 30 Avril : Visite sensorielle, "Balzac, sens dessus dessous"*

18 Avril et 23 Mai : Visite-Conférence "Nouveau mobilier, le château de Saché, Miroir du roman de Balzac"

23 Avril et 7 Mai : Atelier d'imprimerie "Des Ours et des Singes"*

*Animations Jeune Public (7/12 ans)

Tél. : 02 47 26 86 50, museebalzac@cg37.fr ou www.musee-balzac.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 - 12h00

Fermé le mercredi

DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays

37190 Saché

02 47 73 25 52

Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h30

Samedi : 9h-12h et 14h-18h30

DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel

37190 Azay le Rideau

Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi, Samedi :

9h-12h et 14h-18h30

Mardi, 14h-18h

Mercredi, vendredi :

14h-18h30



Soirée Fado
avec AKOMA

